



Déclaration CGT Auvergne et Rhône-Alpes

Les régions Auvergne – Rhône-Alpes devraient fusionner au 1^{er} janvier 2016.

Adopté par l'Assemblée Nationale le 23 juillet dernier, le projet de loi prévoyant la redéfinition des régions françaises doit faire l'objet d'un nouveau périple parlementaire avant adoption définitive sans doute courant automne 2014.

Jamais dans l'histoire de notre République, des changements institutionnels aussi essentiels n'auront fait l'objet d'une telle opacité.

La CGT condamne tant sur la forme que sur le fond, cette réforme territoriale venant après bien d'autres évolutions stratégiques concernant la santé, l'enseignement supérieur – recherche, le rôle et la place de l'Etat, la disparition de certains conseils départementaux et la sanctuarisation des Métropoles.

Toutes ces réformes se situent dans une même logique : concentrer sur quelques territoires, quelques domaines d'activités, les moyens et les politiques publiques au nom de la compétitivité en abandonnant définitivement un principe républicain fondamental "d'aménagement équilibré du territoire et d'égalité des chances pour tous les citoyens".

L'ensemble de ces réformes autour du concept "projets d'excellence sur territoires d'excellence" entraîneront inévitablement une désertification conséquence de très nombreux territoires en Rhône-Alpes et en Auvergne comme dans tout le pays.

La CGT ne saurait se résigner à cette situation. Notre organisation n'accepte pas la baisse drastique des moyens des collectivités territoriales et ses conséquences dramatiques pour la population.

Notre organisation n'accepte pas la disparition, la réduction des services publics.

Notre organisation n'accepte pas l'absence totale de démocratie à l'entreprise comme dans la cité.

Notre organisation enfin, réaffirme avec force qu'une alternative existe aux logiques d'austérité en France et en Europe.

Les Unions Départementales de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy de Dôme, du Rhône, de la Savoie, de la Haute-Savoie et les Comités Régionaux CGT Auvergne et Rhône-Alpes exigent que toutes évolutions territoriales fassent l'objet d'un grand débat public associant les citoyens, leurs organisations, les organisations syndicales.

Elles décident de multiplier les initiatives autour de trois objectifs centraux :

- ➔ Permettre aux salariés, aux retraités, aux demandeurs d'emplois et plus largement à la population de s'approprier l'ensemble des réformes en cours afin que le plus grand nombre intervienne, se mobilise pour imposer d'autres choix au service de tous les territoires.
- ➔ Réaffirmer nos objectifs pour une augmentation significative des salaires, la création d'emplois, le développement des services publics.
- ➔ Exiger des droits nouveaux pour les salariés, leurs organisations syndicales au sein des entreprises, comme nous exigeons des droits nouveaux pour les citoyens dans la cité.

A l'entreprise et dans la cité, les choix stratégiques échappent à toute démocratie. Changer en profondeur cette situation constitue un enjeu majeur pour transformer en profondeur les choix économiques et sociaux.

Les 12 Unions Départementales et les Comités Régionaux d'Auvergne et de Rhône-Alpes entendent travailler ensemble à ces trois objectifs.